



Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Catherine Biteau, Patrice Blanchard, Yoann Bonneaud, Delphine Dubois, Pascal Guerry, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron, Annie Pineau, Marie-Hélène Roux et Maud Sourisseau.

Absent excusé :

Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2017 ainsi que des budgets primitifs 2018 : Commune – multiservices – assainissement – Hameau du Petit Lay

M. Bécot, Trésorier à Chantonay, nous a présenté la valorisation financière et fiscale 2017 de notre collectivité.

M. le Maire a détaillé les comptes administratifs 2017 et les budgets primitifs 2018.

Le Conseil Municipal valide :

- les comptes administratifs (bilan financier) dressés par le Maire,
- les comptes de gestion exécutés par le Trésorier,
- les budgets « commune – assainissement, multiservices et Hameau du Petit Lay » qui s'équilibrent comme suit :

Commune Rochetrejoux Il s'équilibre comme suit : Fonctionnement : 1 040 107.91 € Investissement : 1 193 484.00 €	Assainissement Il s'équilibre comme suit : Fonctionnement : 82 675.61 € Investissement : 70 478.88 €
Lotissement "Hameau du Petit Lay" Il s'équilibre comme suit : Fonctionnement : 173 443.50 € Investissement : 137 705.37 €	Multiservices Il s'équilibre comme suit : Fonctionnement : 26 520 € Investissement : 25 000 €

Le Conseil Municipal valide l'actualisation des taux des taxes.

Intercommunalité

Subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Nous avons déposé le 16 février 2018 le dossier de subvention DETR. Il nous faut prendre ce jour la délibération suite à la décision du Conseil Communautaire.

PLUi

Afin de permettre une meilleure appropriation du projet de PLUi par les habitants, trois randonnées PLUi sont organisées sur le territoire. Il reste celles des samedis 7 et 14 avril.

Commission environnement – petit patrimoine

Aménagement de la rue du Petit Lay :

Le Cabinet Morinière a organisé une réunion avec les différents intervenants pour définir le planning des travaux.

Le chantier devra être terminé pour le passage de la course cycliste « Le Chrono des Nations ».

Suite au passage de Garczynski, « Orange » a deux mois pour enlever les fils.

Bandes enherbées et sentiers pédestres

Les sentiers pédestres empruntant des bandes enherbées ne peuvent pas être fauchés ou broyés, c'est une interdiction formelle, entre le 1^{er} mai et le 15 juin. Ceci est préconisé pour la protection de la faune et de la flore.

Modalités de fonctionnement du CPR

De nouveaux bénévoles, jeunes retraités, ont intégré le CPR, appelé désormais : Comité du Patrimoine de Rochetrejoux.

Adressage des lieux-dits

Le groupe de travail progresse sur la réalisation de l'adressage des lieux-dits.

La prochaine réunion est prévue le jeudi 22 mars.

Commission communication – vie associative - culture

Afin d'actualiser notre communication (lettres – enveloppes), de nouvelles présentations de visuels sont faites aux conseillers qui les valident.

Deux animations en lien avec l'Office de tourisme sont organisées sur notre commune : la balade semi-nocturne le mardi 19 juin et une balade contée le jeudi 19 juillet. De plus, l'Office de tourisme crée une nouvelle manifestation : une « Journée Gastronomique vendéenne à la salle Antonia le mercredi 27 juin. Nous vous en tiendrons informés.

Lucie Pineau de la troupe de théâtre de Doué la Fontaine se propose de jouer à la salle de théâtre de Rochetrejoux le samedi 15 septembre 2018. Une pièce de Georges Feydeau « le système Ribadier ».

Éclats de Livres au Pays de Chantonay

- . Jeudi 26 avril : Apéro-lecture à la bibliothèque de Rochetrejoux
- . Vendredi 4 mai : atelier créatif (4 à 7 ans) à la bibliothèque de Rochetrejoux

Commission bâtiments - patrimoine

- . Restauration de l'église : le dossier de Déclaration Préalable est déposé auprès du service instructeur.
- . Extension et restructuration de la mairie : le dossier de subvention DETR est en cours. Nous allons déposer une demande de financement auprès de la Région.

Plan Communal de Sauvegarde

Nous proposons d'envoyer un courrier aux entreprises en les informant du dépôt en préfecture du PCS. Nous les remercierons pour leur engagement car ils pourront être sollicités en cas de catastrophe. Une copie de ce document est remise à chaque conseiller municipal.



Christian Boissinot,
Maire de Rochetrejoux.